

Sécurité – Méthodologie

1. INTERVENTIONS DU SIAMU..... 2

1. INTERVENTIONS DU SIAMU

Le SIAMU est le Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale, corps bilingue de sapeurs-pompiers de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'intervention du service incendie de la région bruxelloise ne se limite pas au périmètre des 19 communes bruxelloises mais s'élargit à la périphérie : Beersel, Dilbeek, Drogenbos, Linkebeek, Sint-Genesius-Rode, Sint-Pieters-Leeuw, Ruisbroek, Vilvoorde, Wemmel, Zaventem.

Les interventions diverses concernent toutes les interventions, autres que l'incendie, les feux de cheminée et les fausses alertes, reprises dans les missions du SIAMU, à savoir :

- Amarrage ou enlèvement de souches de cheminées, d'enseignes lumineuses, palissades ou autre matériaux, menaçant de tomber sur la voie publique.
- Enlèvement d'arbres déracinés ou brisés encombrant la voie publique. Enlèvement de fils téléphoniques, câbles rompus.
- Amarrage ou enlèvement d'antennes de télévision menaçant de tomber sur la voie publique.
- Débranchement de poêles et chaudières surchauffés (mazout/gaz).
- Assèchement de locaux, sous-sols inondés.
- Barrage de conduites de gaz, air comprimé, ammoniac...
- Déblaiement de la voie publique à la suite d'accidents divers.
- Dépannage de véhicules encombrant la voie publique.
- Récupération de véhicules tombés dans le canal.
- Etalement de murs, de façades d'immeubles menaçant de s'écrouler.
- Dépistage de fuites de gaz.
- Sauvetage de bateaux menaçant de sombrer (vidange des soutes).
- Vidange de pièces d'eau (étangs, piscines).
- Vidange et débouchage d'avaloirs/d'égouts à la suite d'inondations.
- Enlèvement d'essaims d'abeilles ou de guêpes.
- Arrêt de sonneries d'alarme fonctionnant intempestivement ou pour une raison quelconque.
- Assistance aux avions en difficultés.
- Neutralisation d'une nappe d'hydrocarbures ou autre sur la voie publique.
- Déblaiement de décombres après explosion ou effondrement.
- Ventilation de locaux renfermant des vapeurs nocives, des fumées ou des gaz délétères.

- Débouchage d'égouts obstrués.
- Ouverture d'une porte d'appartement – prestation avec une échelle.
- Repêchage d'un noyé (corps flottant).
- Intervention avec une échelle aérienne ou à emboîtement (visite de police).
- Sauvetage d'animaux.
- Aide aux ambulances.
- Divers.

- **Références**

Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale (SIAMU), données annuelles sur demande.